

N° 11 du 11 décembre 2012

PETITION SALAIRE

Alors que le ministre reconnaît lui-même que les enseignants devraient être mieux payés, le SNUipp-FSU le prend aux mots et demande l'ouverture rapide du dossier de la revalorisation.

Un enseignant français du primaire gagne en moyenne 320 € de moins que ses collègues européens et, en milieu de carrière, 600 € de moins qu'un enseignant du secondaire. Il est urgent de résorber ce déclassement salarial.

Vous trouverez donc, ci-dessous, le lien pour signer la pétition du SNUipp-FSU et l'appel de la FSU pour une revalorisation salariale. N'hésitez pas à faire suivre au plus grand nombre...

http://26.snuipp.fr/spip.php?article1142

LETTRE AU MAIRE

Le SNUipp-FSU reste attaché au fait que la profession soit associée à la refondation de l'école et notamment aux décisions qui seront prises dans les mairies en ce qui concerne les rythmes scolaires. C'est pourquoi il invite les enseignants à interpeller les élus locaux pour connaître leur position sur l'organisation de la semaine. Lors du conseil d'école, il est indispensable que ce point fasse l'objet d'un débat.

Vous trouverez en pièce jointe un modèle de lettre à adresser au maire de votre commune.

ACTUALITES: à suivre dans le prochain bulletin...

CAPD du 7 décembre 2012

Lors de cette CAPD ont été abordées les **promotions** pour l'année 2012-2013. En cliquant sur le lien cidessous, vous pourrez savoir si vous avez été promu ou non.

http://26.snuipp.fr/spip.php?article1145

Les représentants du personnel ont également abordé, dans le cadre des questions diverses :

- les **animations pédagogiques** et la possibilité de donner son avis en retour;
- le GEVA-SCO. Ce nouveau document est à utiliser lors des demandes de prise en charge des élèves par la MDPH. La circulaire de Mr BOVIER (la dernière!) est enfin arrivée hier, alors que ce document est en place depuis le 1^{er} novembre. Il soulève déjà de nombreuses polémiques: à suivre ...

GROUPE DE TRAVAIL du 10 décembre 2012

Lors de ce groupe de travail, la direction académique a présenté les nouvelles règles de barème qui sont à l'étude pour le prochain mouvement. L'avis des représentants du personnel a été demandé. Nous espérons que les remarques du SNUipp-FSU26 seront prises en compte dans l'intérêt des collègues, ce qui n'a pas toujours été le cas! Un compte-rendu sera dans le prochain bulletin. Un prochain groupe de travail sur les règles du mouvement est prévu en janvier 2014. Pour l'instant rien n'est arrêté!

SYNDIQUEZ-VOUS!

Dans cette période d'espoir de changement et de refondation de l'école, le SNUipp-FSU a besoin d'être renforcé pour peser encore plus dans les négociations et porter nos revendications pour la réussite de tous nos élèves et l'amélioration de nos conditions de travail.

Pour contribuer à cette force, syndiquez-vous au SNUipp-FSU sans attendre en utilisant le bulletin d'adhésion en pièce jointe.

Le syndicat est un outil collectif qui ne vit que grâce aux cotisations des adhérents.

Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur le site du SNUipp-FSU 26 : http://26.snuipp.fr/

Se syndiquer : une démarche individuelle au service du collectif!

Le Bureau départemental du SNUipp-FSU 26